



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 décembre 2021

Déclaration de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Centre hospitalier intercommunal de Créteil

Mardi 28 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Avec Olivier VÉRAN, nous venons de visiter un service de réanimation, un de plus, et surtout de nous entretenir avec les soignants dont je veux saluer inlassablement le travail tout à fait exemplaire, le dévouement, et insister sur la fatigue, la fatigue qu'ils ressentent après de très longs mois de crise alors que les hôpitaux, vous le savez, sont par ailleurs confrontés à d'autres pathologies en cette période de l'année. Une situation extrêmement tendue, extrêmement difficile, et pour autant des professionnels tout à fait admirables qui font face à des difficultés évidemment d'abord d'ordre médical que ce soit sur le terrain de la COVID-19 ou des autres pathologies mais aussi à une charge mentale très forte. Ils s'accrochent, ils nous donnent l'exemple, ces soignants d'un pays qui fait face, qui se bat face à une crise, une pandémie mondiale, qui donne l'impression de jouer les prolongations mais face à laquelle nous devons impérativement avoir le dernier mot.

On a vu encore aujourd'hui, ici dans cet hôpital, finalement les mêmes caractéristiques que l'on voit partout, c'est-à-dire des patients hospitalisés pour raisons de COVID-19 qui dans leur immense majorité ne sont pas vaccinés.

Olivier VÉRAN évoquait hier soir à la faveur de la conférence de presse le cas particulier des femmes enceintes qui craignent à tort de se faire vacciner pour leurs enfants. Il y avait dans le service une patiente dans cette situation qui ne s'était pas faite vacciner. Évidemment, les conséquences en ont été extrêmement préjudiciables. Voilà donc la preuve encore et toujours, que la vaccination reste notre arme essentielle,

Notre arme principale, pas la seule, mais notre arme principale pour faire face à cette pandémie. Et je le répète et j'insiste toujours, parce que je comprends aussi les Français. Je suis vacciné, j'ai mes doses et pourtant je contracte la maladie et je pense en particulier au variant Omicron qui arrive. Oui, c'est tout à fait possible, cela peut arriver, mais la vaccination, et c'est une différence essentielle, vous protège des formes graves c'est-à-dire celles précisément qui vous conduisent dans les services de réanimation où nous nous trouvons.

Nous avons échangé, beaucoup, avec Olivier VÉRAN, avec ces personnels. On voit bien que ces services et je l'élargis à ce que l'on appelle les soins critiques exigent une qualification, une technicité tout à fait forte et que, en conséquence, la difficulté de cette tâche peut nuire aussi à l'attractivité dans ces services. Alors même que nous en avons besoin. C'est d'ailleurs sûrement une question qui existait bien avant la survenance de la crise de la COVID-19, mais c'est le propre de toutes les crises. Cette dernière l'a mise en évidence avec force.

Le ministre Olivier VÉRAN a pris le sujet à bras-le-corps dans le cadre plus vaste du Ségur. Cette question spécifique qui touche l'ensemble du service et en particulier la question des infirmières et infirmiers. On voit bien qu'on a une difficulté à attirer les infirmières et infirmiers, pas simplement dans ce service. Le ministre a essayé d'objectiver ce problème, mené une concertation. Il a demandé un rapport à l'Inspection générale des affaires sociales qui va lui être remis la semaine prochaine. Et notre intention, je le dis tout de suite, est de suivre les orientations de ce rapport. En tout cas, le ministre les présentera la semaine prochaine. Il s'agit de revoir, d'améliorer l'attractivité, la formation, la qualification et les conditions d'exercice professionnel dans ces services de soins critiques, de reconnaître la technicité de celles et ceux qui y travaillent.

Et j'ai expliqué à ces personnels, comme je vous l'annonce, en avance de phase de ce rapport, c'est l'une des préconisations de l'IGAS, encore une fois, ce n'est pas la seule. C'est un plan complet auquel nous allons nous atteler.

Mais en avance de phase, nous allons mettre en œuvre dès le mois de janvier 2022 l'une des mesures fortes que propose ce rapport à l'issue des concertations qui ont été conduites, qui est d'accorder pour les infirmières et infirmiers de ces services de soins critiques, cela fait quand même 24 000 personnes environ en France, une prime reconnaissant cette spécificité, cette technicité, de 100 euros par mois qui sera donc versée dès janvier. C'est pour ça que j'ai voulu l'annoncer en avance, aujourd'hui, pour qu'elle puisse être sur les fiches de paie des intéressés dès le mois de janvier 2022.

Encore une fois, c'est un élément d'un plan global que le ministre présentera dans les jours qui viennent. Je crois que c'est là encore dans le prolongement des efforts que la Nation fait au titre du Ségur de la Santé, une reconnaissance indispensable pour ces services dont on a évidemment éminemment besoin plus que jamais dans la crise actuelle que nous traversons, avec l'arrivée du variant Omicron.

Et j'ai voulu donc, au nom du Gouvernement et à la demande du Président de la République, leur témoigner, comme je le fais depuis des mois et des mois, l'admiration, le soutien mais pas que le soutien moral, le soutien effectif, le soutien matériel du Gouvernement de la République s'exprimant au nom de l'ensemble des citoyens de France.

Je vous remercie beaucoup.